

DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique : 2020-2021

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Atelier 1 – Atelier pratique
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	21AT
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Semestre 1
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Typo 1 – composition typographique : Prendre conscience de l'importance de la typographie dans le design graphique ; initiation à la composition graphique et typographique ; sensibilisation aux formes des lettres.</p> <p>Typo 2 – Forme typographique : Se former à la recherche de formes typographiques par l'expérimentation formelle et de manière ludique (dessin, collage, calligraphie, photocopieuse, etc.).</p> <p>Écriture expérimentale – Introduction : Se former à la narration par des moyens détournés et ludiques, des exercices sous contraintes, dont la finalité est d'aboutir au texte et de développer une écriture personnelle.</p> <p>Narration et images 1 – Introduction : Acquérir la méthode et les différents codes de la narration en image (illustration, bande dessinée) qui mènent de l'idée à la réalisation (découpage - esquisse – finalisation, rapport texte image) à travers les différents systèmes narratifs.</p> <p>Graphisme 1A – Fondamentaux : S'initier à la composition d'une image et de ses différentes formes de transposition graphique ; prendre conscience du pouvoir sémantique d'une image.</p> <p>Graphisme 1B – Fondamentaux : S'initier à la mise en page en abordant la cohérence sémantique du texte ; structurer et hiérarchiser l'information, les éléments graphiques et typographiques.</p> <p>Images expérimentales : A travers l'utilisation ludique d'outils traditionnels et numériques de création d'images, chercher de nouveaux langages visuels par l'expérimentation.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Typo 1 – composition typographique : Atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline ; théorie : histoire de la typographie, histoire et classification des caractères typographiques, règles de composition, lisibilité, macro et microtypographie, le gabarit, la grille typographique, gestion de la typographie et de l'image.</p> <p>Typo 2 – Forme typographique : Atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline, théorie : histoire de la calligraphie, de la lettre dessinée, du calligramme, etc.</p> <p>Écriture expérimentale – Introduction : Atelier avec exercices sous contraintes, prise de parole collective et individuelle, expériences performatives et archivage des productions. Présentation d'ouvrages littéraires et graphiques.</p> <p>Narration et images 1 – Introduction : Atelier sur la base du Mooc, programme d'apprentissage progressif des différents aspects de la narration en image. Échange et suivi individuel et collectif.</p> <p>Graphisme 1A – Fondamentaux : Atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline ; cours illustré d'exemples issus de l'histoire de l'art et du design graphique.</p> <p>Graphisme 1B – Fondamentaux : Atelier avec échanges individuels ou collectifs. Exercices abordant de façon progressive la pratique de la discipline ; échanges et discussions autour d'ouvrages exemplaires.</p> <p>Images expérimentales : Exercices, discussions individuelles et critiques</p>
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.

	<p>Typo 1 – composition typographique : évaluation du travail pratique.</p> <p>Typo 2 – Forme typographique : évaluation du travail pratique et du dossier de recherche.</p> <p>Ecriture expérimentale – Introduction : évaluation sur l'implication et le travail pratique produit.</p> <p>Narration et images 1 – Introduction : évaluation des travaux pratiques</p> <p>Graphisme 1A – Fondamentaux : évaluations régulières durant le module, sous forme de travaux pratiques.</p> <p>Graphisme 1B – Fondamentaux : évaluations régulières durant le module, sous forme de travaux pratiques.</p> <p>Images expérimentales : évaluation des travaux pratiques</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant.e a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant.e peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant.e.s concerné.e.s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe le semestre suivant.</p>
Enseignant.e.s	Peggy Adam, Bastien Aubry, Dimitri Broquard, Baptiste Brunello, Sandra Carrera, Roger Gaillard, Laurent Kuhni, Aurélie Levoux, Cécile Nanjoud, Karl Nawrot, Benjamin Stroun, Rob van Leijssen.
Nom du/de la responsable du module	Lysianne Lécho Hirt
Descriptif validé le	6.10.2020
Par	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014